Fiche Produit

Allura flex 0.55







U3 P3 E1/2 C2









Revêtement de sol LVT U3 P3 en dalles ou en lames plombantes amovibles

Fourniture et pose de dalles ou de lames PVC plombantes validées par un <u>Avis Technique</u> et revendiquées apte à l'emploi dans les locaux classés au plus U3 P3 E1/2 C2 type Allura flex 0.55.

D'une épaisseur totale de 4 mm, ce revêtement de sol LVT en pose plombante sera doté d'une couche d'usure de 0,55 mm en PVC compact transparente groupe T d'abrasion et d'une armature en voile de verre lui conférant une parfaite stabilité dimensionnelle ≤ 0,05 % et une excellente résistance au poinconnement rémanent ≤ 0,10 mm. Pour finir, Allura flex 0.55 classé <u>Bfl-s1</u> selon la norme de réaction au feu, bénéficiera d'une **résistance à la glissance R10** et d'une **efficacité acoustique** 14 dB

Avec ses 54 références pouvant être chanfreinées 2 ou 4 côtés et ses 9 formats différents, Allura flex 0.55 vous donnera accès à une liberté de réalisation illimitée, pour une réponse à chaque besoin.

Fabriqué en Europe à partir de matières premières garanties sans phtalate et intégrant 22 % de contenu recyclé dans sa masse surfacique, Allura flex 0.55 est conforme à la réglementation REACH (3)

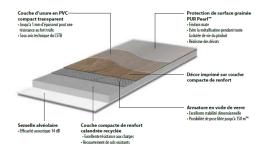
Avec un taux d'émissions COV à 28 jours < 20 μg/m³ dans l'air intérieur, il est classé A+.

Il disposera d'une protection de surface de type polyuréthane (PUR) qui le protégera des rayures et des taches dans le temps, facilitera son entretien et lui évitera l'application d'une métallisation pendant toute sa durée de vie.

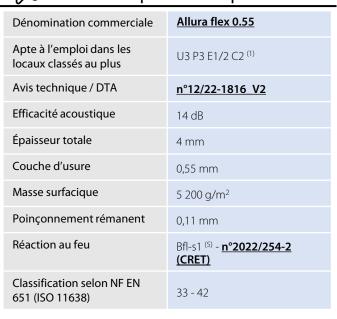
Il bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant (1)

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme Tournesol (2).

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique









Mode de pose et entretien

Mode de pose:

Pose maintenue:

Mise en œuvre et type de fixateur (type 542 eurofix tack plus ou équivalent) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12 et de l'Avis Technique du CSTB: n°12/22-1816 V2. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.E1 ou E2 : pose à joints vifs. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes, plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.

Nettoyage et entretien:

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



- (1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un
- (1) L'exentision de galantie peuts appliquer a partir du ze viil. de l'apis de Proprete Coral- ou de la mise en plac système Nuway- Selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fl). (2) Linoleum et PVC Selon cahier des charges et hors cadre amiante. (3) Dans le respect de la réglementation en vigueur. (4) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH. (5) Valable sur support bois et incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre. Satisfait à la réglementation M3.

Fiche Environnement

Allura flex 0.55







U3 P3 E1/2 C2











Revêtement de sol LVT U3 P3 en dalles ou en lames plombantes amovibles

Fourniture et pose de dalles ou de lames PVC plombantes validées par un **Avis Technique** et revendiquées apte à l'emploi dans les locaux classés au plus U3 P3 E1/2 C2 type Allura flex 0.55.

D'une épaisseur totale de 4 mm, ce revêtement de sol LVT en pose plombante sera doté d'une couche d'usure de 0,55 mm en PVC compact transparente groupe T d'abrasion et d'une armature en voile de verre lui conférant une parfaite stabilité dimensionnelle ≤ 0.05 % et une excellente résistance au poinconnement rémanent ≤ 0.10 mm. Pour finir, Allura flex 0.55 classé Bfl-s1 selon la norme de réaction au feu, bénéficiera d'une résistance à la glissance R10 et d'une efficacité acoustique 14 dB

Avec ses 54 références pouvant être chanfreinées 2 ou 4 côtés et ses 9 formats différents, Allura flex 0.55 vous donnera accès à une liberté de réalisation illimitée, pour une réponse à chaque besoin

Fabriqué en Europe à partir de matières premières garanties sans phtalate et intégrant 22 % de contenu recyclé dans sa masse surfacique, Allura flex 0.55 est conforme à la réglementation REACH (3)

Avec un taux d'émissions COV à 28 jours < 20 μg/m³ dans l'air intérieur, il est classé A+.

Il disposera d'une protection de surface de type polyuréthane (PUR) qui le protégera des rayures et des taches dans le temps, facilitera son entretien et lui évitera l'application d'une métallisation pendant toute sa durée de vie.

Il bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant (1)

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme Tournesol (2).



Fabrication

Coevorden (Pays-Bas)

Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000





Contenu recyclé en % de la masse totale du produit

22 %

Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable

100 %

Matières premières

Lieu de production

Garanties sans phtalate

Conformité REACH





Indicateur réchauffement climatique

Indicateur réchauffement climatique : Allura flex 0.55 a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES:

Indicateur Réchauffement climatique = 13,6 kg CO2 eq/m² sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans.



(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway* selon trafic (voir conditions sur <u>www.forbo-flooring</u> (2) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante

(3) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH.



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+ de l'étiquetage règlementaire français



Emissions \underline{COV} à 28 jrs : < 20 μ g/m³

Réduction du bruit d'impact : 14 dB

LRV jusqu'à 46 %



Recyclage

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme Tournesol (3).

Découvrez notre engagement en faveur de l'environnement